

Décision

Générale

colonial

Décision n° 10 décision n° 10 du 5 janvier 1938

n° 10

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 janvier 1938

Numéro JO

n° 506 du 31/01/1938

Date du numéro

31 janvier 1938

TEXTE INTÉGRAL

A compter du 11 octobre 1937, le Service des travaux publics est désigné comme service constructeur des formations de l'armée de l'air stationnées à la côte française des Somalis et dépendances.